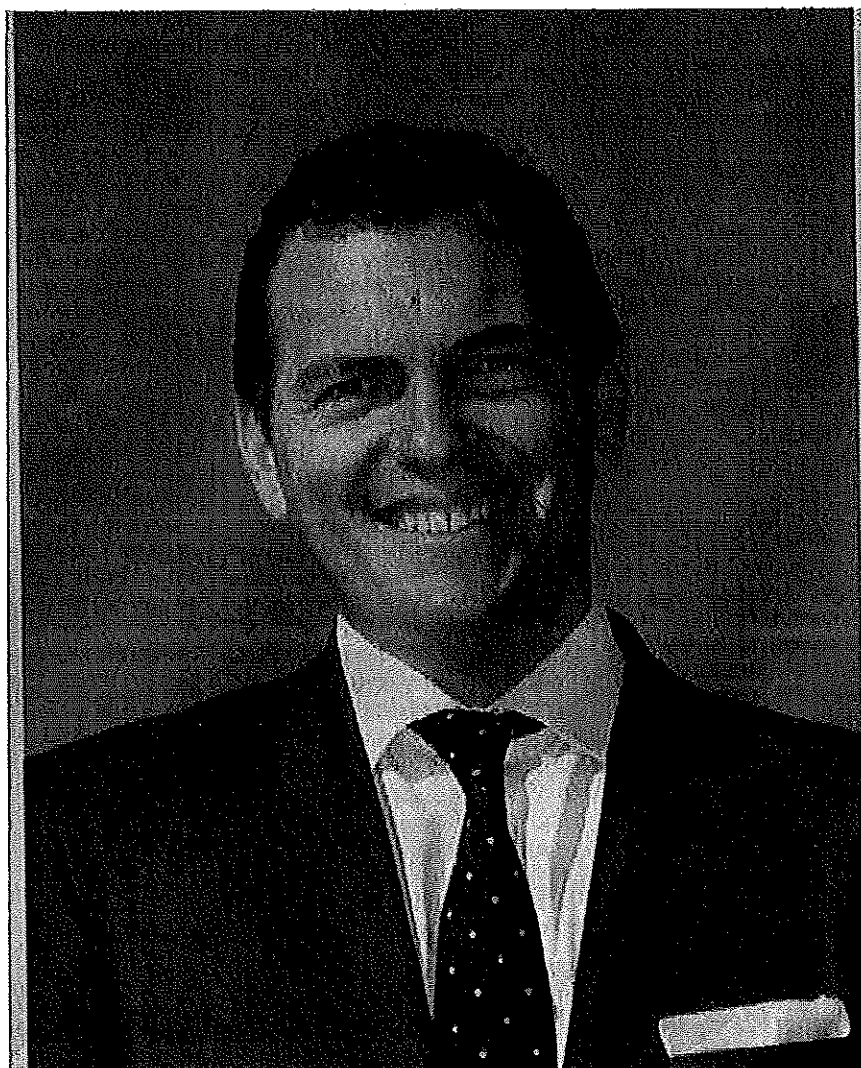
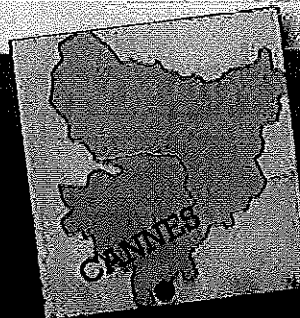


PAROLE D'ÉLUS

**Philippe
Tabarot,**

**conseiller général de Cannes-
centre, vice-président délégué à
la Santé et aux Solidarités,
conseiller municipal de Cannes**



Si dans notre société, retraite et troisième âge ne sont plus synonymes d'inactivité et de repliement sur soi, toutes les personnes âgées ne disposent pas des conditions favorables à une vie indépendante, active et épanouie. La politique engagée par le Conseil général tâche de faciliter la vie des personnes âgées et de leur assurer confort et dignité.

Vice-président en charge des solidarités auprès du président Eric Ciotti, le sort réservé à nos aînés nous préoccupe grandement. Malgré un contexte de crise, le Conseil général n'a pas rogné sur sa politique en faveur des personnes âgées avec plus de 165 millions d'euros de budget. Avec la diffusion de la téléalarme, de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), un effort est fait pour lutter contre l'isolement, la perte d'autonomie et l'insécurité. Plus de 23 000 personnes bénéficient de l'APA, dont plus de 14 000 à domicile. Le département compte 200 établissements et 12 260 lits, auxquels s'ajoutent les objectifs du schéma gériatrique 2006/2010, colonne vertébrale de l'action départementale. Ce schéma a prévu la création de 2 200 nouveaux lits, avec une double obligation :

- celle de prévoir, pour tout projet, des places pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.
- celle également de réserver, pour tout projet, au moins 20 % de lits ha-

bilités à l'aide sociale.

Aujourd'hui, les objectifs du schéma sont atteints, 2 308 lits ont été autorisés dont 40 % sont habilités à l'aide sociale. A ces nouvelles créations s'ajoutent 203 places d'accueil de jour et 120 lits d'hébergement pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Des résultats confortés par le plan de relance qui a débloqué 18 projets et plus de 1 300 places d'accueil. Maintenant, il nous faut procéder à l'élaboration de notre nouveau schéma gériatrique et prévoir, pour la période 2011/2015, de nouvelles orientations en matière d'hébergement, de qualité de la prise en charge, de maintien à domicile pour permettre de rester le temps souhaité chez soi, tout en accordant une place particulière à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer.

Notre attachement à choyer nos anciens mérite notre détermination. Une ligne de conduite orientée par notre suivi de la société actuelle par l'Observatoire départemental gériatrique qui permet de cerner le défi du vieillissement. Dans une société en pleine mutation, l'action en faveur de nos aînés est l'une de nos préoccupations majeures. Des seniors sont passés dans nos vies ; des aînés à qui, nous devons, non seulement, un engagement, mais le visage de notre pays que nous aimons. Il nous appartient de le défendre. Ce n'est qu'un juste retour.